Assemblée générale annuelle de l'APN
du 15 au 17 juillet 2008, Québec (Québec)

Résolution nº 16/2008

OBJET :	Cybercommunautés de Premières Nations : Un cadre national
PROPOSEUR(E) :	Tammy Cook-Searson, Chef, Première Nation de Lac La Ronge, Sask.
COPROPOSEUR(E) :	Shane Gottfriedson, Chef, Bande indienne de Kamloops, C.-B.
DÉCISION :	Adoptée à l'unanimité.

ATTENDU QUE :

A. La connectivité à large bande et les services intégrés de technologie de communication de l'information (TIC) assurent aux Premières Nations des capacités économiques, sociales et culturelles qui peuvent servir de soutien à de nouveaux débouchés et à de nouveaux développements à l'échelle locale, régionale, nationale et internationale;

B. La connectivité à large bande et les services intégrés de TIC sont essentiels à une prestation plus efficace des programmes et des services gouvernementaux;

C. La résolution nº 65/2004 adoptée par l'Assemblée des Premières Nations en juillet 2004 enjoint le gouvernement du Canada d'honorer son engagement de doter toutes les communautés de services à large bande avant 2005;

D. L'introduction de la connectivité à large bande et de services intégrés de TIC exige dans chaque communauté des Premières Nations un investissement initial, qui n'est actuellement pas prévu dans le financement fédéral, pour mettre en place l'infrastructure et l'équipement nécessaires à la transmission à haute vitesse de données ainsi que de signaux audio et vidéo de qualité;

E. Le seul moyen d'accéder à la connectivité à large bande dans de nombreuses communautés des Premières Nations éloignées ou situées dans les régions du Nord est de recourir à la technologie très coûteuse de transmission par satellite;

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national

F. La mise en place de services intégrés de TIC exige des investissements stratégiques dans les technologies de l'information et des communications (TIC);

G. Le Sommet mondial sur la société de l'information et les Nations Unies appuient l'introduction de ces infrastructures et de ces technologies pour assurer la mise en place d'une société de l'information centrée sur les gens, axée sur le développement et accessible à tous.

H. Les administrations et les organismes de Premières Nations d'un bout à l'autre du Canada travaillent de concert pour soutenir l'établissement et le développement des TIC dans les communautés de Premières Nations partout au pays.

I. La résolution nº 11/2006 prévoyait la mise sur pied d'un groupe de travail technique chargé de coordonner les activités en matière de TIC pour toutes les Premières Nations;

J. Un groupe d'experts des Premières Nations a produit en mars 2008 un rapport sommaire qui a été soumis Comité des Chefs sur le développement économique et d'autres comités de l'APN;

K. Les normes gouvernementales et industrielles ont abouti à la création d'une autorité de régie, semblable à un directeur général de l'information, et que les Premières Nations ont besoin de postes similaires pour gérer correctement leurs ressources en TIC;

L. La connectivité à large bande met entre les mains de ses utilisateurs de puissants nouveaux outils qui transforment notre monde et assurent aux Premières Nations des innovations et de nouveaux débouchés;

M. Il incombe au gouvernement du Canada d'éliminer les écarts en matière de connectivité à large bande qui existent actuellement entre les communautés des Premières Nations et de soutenir les programmes existants, tout en élaborant nouveau un cadre intégré de TIC global, normalisé et assorti d'un financement permanent;

POUR CES MOTIFS :

1. Les Chefs en assemblée confèrent à l'APN le mandat de rechercher sans tarder une formule de préfinancement pour appuyer les initiatives actuelles et nouvelles visant à poursuivre le développement des services intégrés de TIC à l'échelle communautaire et locale en attendant que le nouveau cadre global soit mis en place.

2. Les Chefs en assemblée affirment que Canada doit assurer une représentation et un engagement des Premières Nations dans ce dossier et soutenir financièrement le Groupe de travail technique national dans son travail d'élaboration et de mise en œuvre d'un Plan stratégique sur les TIC, comportant notamment des volets régionaux, qui traitera des questions suivantes : la connectivité à large bande, la gestion des services et la gestion technique, le développement des capacités, l'équipement et les logiciels et la gestion de l'information au profit des Premières Nations du Canada.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national 16 - 2008

3. Les Chefs en assemblée soutiennent les administrations et les organisations des Premières Nations, existantes ou nouvelles, qui travaillent avec les autorités gouvernementales à l'échelle nationale et provinciale ainsi qu'avec le secteur privé et les ONG pour poursuivre le développement et la mise en place de la connectivité à large bande et de services intégrés de TIC.

Copie certifiée d'une résolution adoptée le 16 juillet 2008 à Québec (Québec)

Phil Fontaine, Chef national